

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
7 juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 27

2024D073

OBJET :

**06. FRICHE TRAITEX.
RECONVERSION DU
SITE. AUTORISATION
D'ASSISTANCE À
MAITRISE
D'OUVRAGE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 059-215904004-20240613-2024D073-DE



L'an deux mil-vingt-quatre, le treize JUIN à dix-huit

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. TREDEZ Alain – Mme BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine
M. BEZILLE Marc, **procuration** à Mme BOULENGUER Peggy
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 5 février 2021, la commune a décidé d'acquérir par voie de préemption un bien situé 46 B rue des Capucins correspondant au site Traitex.

La commune souhaite aménager et construire sur ce terrain pour y accueillir :

- Un équipement comprenant :
 - Une salle de sport polyvalente
 - Un terrain d'entraînement du club de basket, un dojo karaté/boxe,
 - Une salle de fitness,
 - Un espace convivial
- Une passerelle reliant le site au quai des anglais
- Un dépose minute pour les besoins de desserte du collège
- Un parking mutualisant les besoins du collège et de l'équipement municipal

Pour mener à bien ce projet, la commune souhaite s'entourer d'un assistant maitre d'ouvrage lui permettant de l'assister jusqu'à la mise en place d'un mandat de travaux pour la réalisation du programme.

Il est rappelé que NORDSEM est une Société d'Economie Mixte d'aménagement, au capital social de 3M€, créée en octobre 2014 à l'initiative du Département du Nord qui en est l'actionnaire majoritaire. Cette SEM a pour vocation la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction, de développement économique et de réhabilitation, pour le compte des Collectivités Territoriales ou Groupements de Collectivités Territoriales ou Locales, des Organismes Publics ou Privés, ou pour son propre compte, en vue principalement de développer les territoires du Département du Nord.

.../...

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 059-215904004-20240613-202407073-DE



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

**OBJET : 06. FRICHE TRAITEX. RECONVERSION
À MAÎTRISE D'OUVRAGE.**

NORDSEM propose d'effectuer les missions d'accompagnement définies sur la base d'un :

Programme de construction pour un montant de 12 350 € HT comprenant :

- L'accompagnement à la confirmation des besoins du programme et des surfaces, désignation d'un BET pour diagnostics techniques, structure, chiffrage et accompagnement à la désignation d'autres prestataires si nécessaire (géomètre...) : 3 250 €
- Pilotage du BET – finalisation du programme – finalisation du cahier des charges du maître d'œuvre – chiffrage au ratio – bilan d'opération – planning prévisionnel en vue du contrat de mandat à la future SPL : 3 900 €
- Appui aux recherches de financement – subventions – prêts bancaires : 5 200 €

Programme de démolition pour un montant de 11 050 € HT comprenant :

- Construction du DCE pour la MOE Démolition – Assistance au suivi de la procédure de construction de consultation, analyse des offres reçues, rédaction du rapport d'analyse des offres et mise au point du marché – Consultation pour la désignation du CSPS et autres missions si nécessaire : 6 500 €
- Suivi diagnostics Amiante et Plomb avant démolition : 1 300 €
- Suivi compléments éventuels études pollution : 3 250 €

Le conseil municipal invité, à l'unanimité des votes exprimés (18 pour, 9 contre: listes « Merville en Grand », « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale », Julien LAPIERRE, Peggy BOULENGUER et 2 abstentions : Marine BLANQUART, Nadine MARMINION), autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et à lancer la procédure d'AMO.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.